

# CoTe SUD

le journal de la Fédération  
des Syndicats  
des Collectivités  
Territoriales. SUD

N°23  
septembre/  
octobre 2011

Union  
Syndicale  
**Solidaires**

## Sommaire

2 ils se sont  
mobilisés

4 bon à savoir

## Déficit : où est le problème ?

L'Europe connaîtrait une crise de la dette sans précédent. Les plans d'austérité imposés en Grèce, en Espagne ou en Italie servent d'épouvantail au gouvernement français pour faire passer de nouvelles mesures d'économies sur les dos des fonctionnaires, des services publics et des plus défavorisés. Un leitmotiv : revenir au dessous des 3% de déficit. Soit, mais Solidaires aussi a fait les comptes !

Le déficit provient d'un déséquilibre entre recettes et dépenses. Nos gouvernants ont donc une obsession : diminuer les dépenses. Un autre pari est pourtant possible : augmenter les recettes. En voici la démonstration.

### CoTe SUD

Le journal des adhérents  
des syndicats de la Fédération  
SUD Collectivités Territoriales

70 rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
mel : contact@sudct.org  
site : www.sudct.org

Directeur de publication :

Erik Calvet

Impression :

Chat Noir Impressions  
15 rue de la Buhotière  
35136 St Jacques de la Lande

n° ISSN : 1770-0868

n° CPPAP : 0211 S 08030

Prix : 0,50 euros

Déficit de l'Etat :  
92 milliards

Déficit de la Sécurité  
Sociale :  
18 milliards

=

Déficit 2011 :  
110 milliards

### Cadeaux fiscaux : 128 milliards

- Niches fiscales (portant uniquement sur l'impôt sur les bénéfices des entreprises) : 66 milliards

- Fraude fiscale : 45 milliards

- Baisse du taux maximum d'impôt sur le revenu : 15 milliards

- réforme de l'impôt sur la fortune : 2 milliards.

### Exonération patronales de charges sociales : 30 milliards

=

158 milliards de recettes perdues chaque année !

Alors, où est le problème ? Sans même aller jusqu'au fond d'une nécessaire réforme fiscale, le gouvernement pourrait combler le déficit mais aussi dégager 48 milliards d'euros à réinjecter dans les services publics.

Ne nous laissons pas bernier par l'agitation politique et médiatique autour de la dette :

**Oui! Une autre répartition des richesses est possible !**



## pour le service public en bibliothèque

mairie de Rouen

Le 28 septembre et le 1er octobre derniers, 80% des personnels des bibliothèques de Rouen se sont mis en grève, à l'appel de l'intersyndicale SUD et CGT (CFDT et FO ne s'y sont pas associés), contre les suppressions de postes et pour défendre leur mission de service public.

Le malaise s'est amplifié depuis 3 ans, lorsque la municipalité fraîchement élue a décidé de mettre un terme de manière brutale au projet de médiathèque initiée par ses prédécesseurs. Pour faire bonne mesure face à la population, elle avait alors lancé un nouveau projet de bibliothèques en réseau - le Rn'bi- à marche forcée, sans concertation avec le personnel et sans mettre les moyens humains et techniques. Peu d'innovations ; tout au plus un relookage de ce qui existait déjà, pour que la vitrine soit plus belle, sur fond de management particulièrement autoritaire, laissant peu de place à l'humain.



De plus, les restrictions d'effectifs se sont accentuées d'année en année. Par exemple, dans une bibliothèque, les effectifs de magasiniers et de personnel d'entretien ont été réduits de moitié en 10 ans. La municipalité a changé de couleur mais la politique d'austérité est tout à fait à l'égal de ce qui se pratique au niveau gouvernemental.

Pour 2012, de nouvelles suppressions de postes sont prévues : un poste de photographe en CDD depuis 10 ans et dont le contrat n'est pas renouvelé de même qu'un poste de responsable sur un autre site. D'autres postes sont dans le collimateur. Ces annonces ont mis le feu aux poudres et entraîné une grève massivement suivie (toutes les bibliothèques fermées le premier jour, les deux les moins importantes ouvertes le second).

La municipalité a d'abord réagi avec dédain et mépris. Lors de la rencontre avec la délégation des représentants du personnel, elle a commencé à dire que SUD n'était pas représentatif, ce qui relève du mépris par rapport à un syndicat légitimement mandaté par le personnel. Il a aussi été demandé aux agents présents de justifier l'utilisation de temps syndical ou de poser un congé. Le personnel est en souffrance, fait grève et pour rencontrer son employeur, il devrait poser une journée de congé!

Suite au mouvement, le photographe devrait se voir proposer un reclassement. Pour le reste, pas de réponse si ce n'est une rencontre à laquelle le Maire a convié les personnels. A suivre... L'intersyndicale maintient ses revendications : arrêt des suppressions de postes et recrutement de personnel pour travailler de manière satisfaisante en rendant un service public de qualité. ■



## contre le travail du dimanche

mairie de Carbonne

Carbonne est une commune du Sud Toulousain de presque 5000 h employant 74 agents dont 54 titulaires. 5 agents des espaces verts doivent assurer une « permanence » un dimanche par mois pour l'arrosage des plantes produites. Cette contrainte représente environ deux heures de travail effectif pour l'agent de permanence qui peut habiter jusqu'à 40 km de son lieu de travail, avec un supplément de rémunération de seulement 0,74 € de l'heure et sans indemnité de déplacement (équivalent en heure complémentaire avec récupération de l'heure effectuée). En mars 2011, le service concerné après avoir demandé une indemnisation plus conséquente a annoncé au Maire qu'il se mettait en grève tous les dimanches. Cette action se poursuit depuis. Un système d'arrosage automatique a été installé sur une partie des serres pour limiter les permanences, mais le bras de fer continue jusqu'à obtenir de véritables négociations et faire valoir la reconnaissance des sujétions spécifiques des postes de travail en cause. Auparavant cette spécificité était pourtant reconnue et elle a été supprimée par nivellement vers le bas pour éviter que tous les agents travaillant le dimanche puissent bénéficier d'une compensation méritée.

La section SUD CT de la commune continue à se positionner contre le travail du dimanche et tient bon ! Ceci est d'autant plus facile qu'aucune perte de rémunération n'est induite. Pourtant la collectivité avait proposé aux agents de disposer d'un véhicule de service qui, les obligeant à laisser leur véhicule personnel sur le lieu de travail, les coïncitait chez eux tout le reste du week-end. Autre proposition de Monsieur le Maire : « les agents n'ont qu'à tous habiter sur la commune » (mais sans logement de fonction)... comme quoi, quand on fait pression sur les élus, on voit qu'ils ne manquent pas d'imagination... ni de culot. ■

## dans les Départements

ils nous ont rejoints...

### conseil général des Ardennes

Avec l'intersyndicale CFDT- CGT-UNSA, le syndicat SDU des Ardennes a appelé les agents du Conseil général des Ardennes à participer à un barbecue devant les grilles de l'Hôtel du Département le mardi 11 octobre.

Objets de la grogne : des restructurations brutales ; des modifications d'horaires pour les personnels d'entretien sans concertation ni consultation du CTP ; un manque d'effectifs pour les agents de restauration des collèges ; un malaise chez les travailleurs sociaux contraints d'exercer leurs missions en dépit de leur éthique professionnelle... Le tout sur fond de manque d'écoute et de considération, voire de mépris, générant de la souffrance au travail comme l'atteste l'augmentation de 50% des arrêts de travail.

Les trois heures d'audience accordées aux représentants du personnel n'ont pas permis une quelconque avancée. L'intersyndicale prend date pour d'autres actions. ■

### conseil général de Meurthe -et-Moselle

Plusieurs mobilisations sont en cours au Conseil général de Meurthe-et-Moselle : diminution des postes de PMI (Protection Maternelle et Infantile), postes non remplacés dans les collèges... Dans ce Département comme dans beaucoup d'autres, on assiste à une dégradation du service public.

Un nouveau front vient de s'ouvrir : le service hivernal, hérité des anciennes directions de l'Équipement. Après avoir fait des économies sur le sel en 2010, le Conseil général veut réduire la conduite à un seul chauffeur, sans accompagnateur.

Une intersyndicale CGT, CFDT, SUD, FSU et UNSA s'est donc mobilisée pour refuser la réduction des moyens, entraînant moins de routes déneigées et donc plus risques et de stress pour les usagers.

Un mouvement de grève est en cours. La santé et la sécurité au travail ne se négocient pas ! ■

Deux demandes d'affiliation ont été validées par le Conseil Fédéral des 22 et 23 septembre 2011 :

- Le syndicat SUD Mairie de Dunkerque
- Le syndicat SUD Communauté Urbaine de Strasbourg

## élections COS

### Saint-Quentin

En mai 2011, le syndicat SUD des territoriaux de Saint-Quentin dans l'Aisne, (Ville, Communauté d'Agglomération, SIAD et CCAS) affilié depuis octobre 2009, se présentait pour la première fois à une élection dans ces collectivités : celles du Conseil d'Administration et de la commission de contrôle du Comité des Oeuvres Sociales.

Le syndicat SUD, qui compte plus d'une centaine d'adhérents, réalise une entrée spectaculaire dans le paysage syndical :

Au Conseil d'Administration : avec **50,45%** des voix, SUD obtient **10 sièges sur 20**, loin devant la FA-FPT (24,74%), la CGT (19,10%) et FO (5,70%).

A la commission de contrôle : SUD arrive également largement en tête avec **48,23%** des voix et obtient **2 sièges**.

Toutes nos félicitations à nos camarades qui devront maintenant défendre le principe d'équité des droits sociaux pour les agents des quatre collectivités. ■

Bien... nous allons essayer de vous remobiliser sur votre rôle parental!





## Diplômes de travail social

Cinq arrêtés en date du 25 août 2011 convertissent les diplômes d'Etat de travail social (assistant social, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale) en équivalents universitaires européens. Ce système de crédits a été mis en place lors de la création du cursus LMD (licence, master, doctorat) supposé faciliter l'équivalence des diplômes européens. Les arrêtés attribuent 180 crédits européens aux diplômes d'Etat cités ci-dessus, soit l'équivalence d'une licence.

En toute logique, ces arrêtés devraient se traduire par une reconnaissance de ces diplômes au niveau II et permettre un reclassement en catégorie A des personnels concernés. C'est une revendication vieille de plus de 20 ans. Mais le gouvernement ne semble toujours pas prêt à se mettre en conformité avec les textes malgré le succès des mobilisations d'avant l'été. L'intersyndicale maintient la pression : demande d'une nouvelle audience ministérielle après la parution des arrêtés, conférence de presse... A suivre... ■

## guide des carrières

La Fédération a mis à jour son guide des carrières qui devrait être mis prochainement en consultation sur le site.

Il manque encore des cadres d'emplois de catégorie B dont les statuts particuliers ne sont pas encore parus (seuls les décrets techniciens, éducateurs sportifs, animateurs et chef de service de police municipale ont été publiés). Pour mémoire, la refonte de la catégorie B doit être bouclée avant la fin de l'année 2011. . ■



## Pôle Emploi Toulouse : en désobéissance !

Isabelle de Léon, conseillère à l'emploi dans une agence de Toulouse, a été convoquée le 13 octobre devant le conseil de discipline de Pôle Emploi pour avoir refusé d'appliquer une nouvelle procédure d'inscription pénalisante pour les demandeurs d'emploi.

Isabelle, qui a d'abord été sanctionnée d'un blâme, a entamé une grève de la faim le 5 octobre; pour elle, ce n'est pas un acte d'auto-destruction ni une grève de la "fin" mais bien un cri d'alerte face au changement de société qui se fait par fusion, privatisation, spoliation, contre les principes fondateurs de redistribution, répartition et réparation des inégalités de départ. Elle a été soutenue par de nombreux représentants syndicaux en grève. La Direction réclame une sanction "mutation d'office" contre laquelle s'est prononcé l'ensemble des représentants du personnel.

Actuellement, de nombreuses mobilisations sont en cours à Pôle Emploi, dans l'indifférence quasi complète des médias. *Plus d'infos sur le blog : [www.lafusionpourlesnuls.com](http://www.lafusionpourlesnuls.com).*

Pour Isabelle, cette désobéissance rejoint celles d'autres résistants et désobéisseurs des services publics, dans l'éducation, la santé, le social, l'énergie... et qui s'opposent concrètement dans leur action quotidienne de service au public, à la politique de casse des services publics.

Ensemble, ils ont lancé "l'appel de Toulouse des résistants et désobéisseurs des Services Publics". Il s'agit d'un appel à la résistance, à la désobéissance ouverte ou discrète, de tous les agents, en fonction de leur secteur d'activité, pour arrêter ou contrer le plus possible la déconstruction des services publics. C'est un appel à Tous : chacun à sa mesure, seuls ou en collectifs : historiens, sociologues, juristes, économistes, intellectuels, journalistes...

Un appel à retrouver le sens des responsabilités : celles de citoyens actifs, celles de membres solidaires d'une collectivité, celles de parents soucieux de l'avenir de leurs enfants...

Un appel qui ne demande qu'à s'étendre au-delà de Toulouse tant les atteintes portées au service public et aux valeurs éthiques et déontologiques sont nombreuses. ■

